



Rejoignez l'association des Avenues de Compiègne !

Compiègne s'est développée, entre rivière et forêt, grâce aux séjours des quatre dynasties de rois et d'empereurs qui en ont fait une résidence de cour et de chasse. La ville — enserrée dans ses remparts — et le château furent longtemps séparés de la forêt par une plaine cultivée, la plaine de Compiègne. Le « Grand Projet » commandé par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle à Ange-Jacques Gabriel, son premier architecte, lui donna sa physionomie actuelle : désormais, le nouveau château serait relié au domaine de chasse par des avenues plantées de quatre rangées d'arbres aux abords desquelles allait se développer, au cours du XIX^e siècle, et plus précisément à partir du règne de Napoléon III, un quartier résidentiel et de villégiature. Les Avenues, destinées dès leur plantation à l'embellissement de la ville et du château, ont été classées — et certains des bâtiments qui les bordent inscrits — au titre des monuments historiques : ce patrimoine constitue l'un des principaux fleurons naturels et architecturaux de Compiègne.

L'association des Avenues s'est fixé quatre objectifs :

- Étudier et faire connaître le prestigieux patrimoine — naturel et architectural — des Avenues de Compiègne et du quartier des Avenues.
- Veiller au maintien de l'intégrité du « Grand Projet » de Gabriel ; récompenser par un prix — le « top des Avenues » — les réalisations heureuses qui valorisent les Avenues et leur quartier, et dénoncer publiquement, par l'attribution d'un autre prix — le « flop des Avenues » —, les aménagements malheureux qui les dégradent ou les banalisent.
- Préserver et améliorer la qualité de vie dans le quartier des Avenues.
- Être un lieu de convivialité : garden-parties, conférences, réunions amicales, site internet et publications diverses cherchent à resserrer les liens entre les membres de l'association, à l'échelle locale et nationale.

Pour adhérer : envoyer un chèque au siège de l'association : 2 rue Hurtebise 60200 Compiègne.
Par virement bancaire : IBAN : FR76-1870-6000-0097-5244-9242-748.

- ☐ 20 € (membre actif) ☐ 25 € (couple de membres actifs)
☐ à partir de 40 € (membre bienfaiteur individuel) ☐ à partir de 50 € (couple de membres bienfaiteurs)

Nom Prénom

Adresse

Tél. Mail

Association des Avenues de Compiègne
2 rue Hurtebise - 60200 Compiègne • association@lesavenuesdecompiègne.fr
www.lesavenuesdecompiègne.fr